



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA RÉGION POITOU-CHARENTES
Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de la Charente

VILLE D'
ANGOULEME
ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE
ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

RAPPORT DE PRESENTATION
Diagnostic du patrimoine
Décembre 2009

Agence Gilles-H. BAILLY
urbanisme - architecture
Téléphone : 01 47 97 92 24

8, rue de la Mare
75 020 PARIS
Fax : 01 47 97 93 31

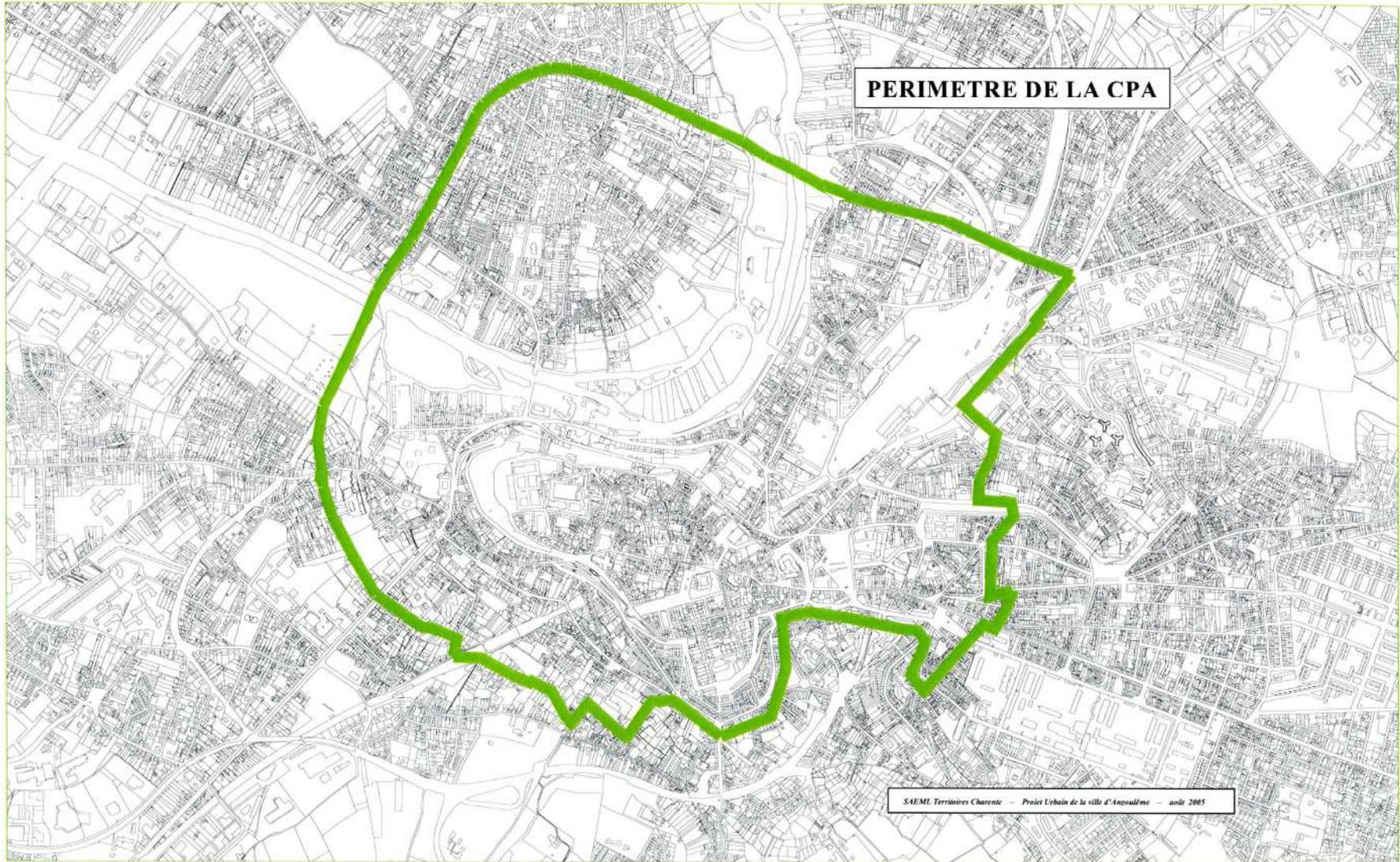
gilles-h.bailly@wanadoo.fr



Vue aérienne d'Angoulême aujourd'hui.

SOMMAIRE

Préambule		
	Rappel de l'objet de l'étude	5
	Rappel de la méthode proposée	5
 <u>I - Les données du site et de l'histoire</u>		 7
	1 - Le site	7
	2 - L'histoire du développement urbain	11
	3 - La synthèse du processus historique de croissance urbaine	15
 <u>II - Le patrimoine architectural</u>		 17
	1 - Les spécificités du patrimoine architectural angoumois	17
	2 - Les altérations du patrimoine architectural	47
 <u>III - Le patrimoine urbain</u>		 59
	1 - Les spécificités du patrimoine urbain	59
	2 - Les altérations du patrimoine urbain	67
 <u>IV - Le patrimoine paysager</u>		 69
	1 - Les caractéristiques du patrimoine paysager	69
	2 - Les altérations du patrimoine paysager	97
 <u>V – Orientations générales et principes de préservation et de mise en valeur</u>		 105
	1 - Rappel des protections existantes	105
	2 – Principes de préservation proposés	113
	3 – Propositions de mise en valeur	114
 <u>VI – Annexes</u>		 117



OBJET DE LA MISSION :

PRÉAMBULE

La Ville d'ANGOULÊME est implantée sur un site d'acropole. Elle présente un centre historique, des faubourgs et des quartiers anciens chargés d'histoire dont témoigne aujourd'hui un important patrimoine architectural, urbain et paysager, de grande qualité.

L'analyse du bâti et l'élaboration d'un cahier de recommandations architecturales pour la mise en valeur des façades, effectuées dans le cadre de la mise en place du Grand Projet Urbain ont mis en évidence l'importance en nombre d'édifices et d'ensembles ainsi que la spécificité et l'intérêt patrimonial de ce bâti historique. Elles ont également mis l'accent sur les problèmes d'entretien, de mise en valeur, de renouvellement, de reconstruction des "dents creuses", que ce patrimoine bâti pose.

Consciente du potentiel économique, touristique et du point de vue « qualité de ville/qualité de vie » que représente le patrimoine angoumois s'il était bien restauré et entretenu, la Ville d'Angoulême a inscrit sa mise en valeur dans son Grand Projet Urbain parmi les enjeux déterminants de ses perspectives de développement.

Le programme d'actions retenu doit aboutir à la sauvegarde et la mise en valeur du centre-ville et des trois quartiers anciens qui l'encadrent : l'Houmeau, Saint-Cybard et Saint-Ausone. Sur ce vaste territoire, la Ville envisage le recours à une panoplie la plus large possible d'outils complémentaires, opérationnels et réglementaires, susceptibles de favoriser la revitalisation en profondeur de son centre historique, qu'il s'agisse de réhabilitation, de reconversion ou de renouvellement urbain.

Afin de se forger les moyens juridiques et réglementaires d'encadrer efficacement les initiatives privées et publiques en matière de réhabilitation de ce patrimoine et du renouvellement urbain dans les secteurs à forte sensibilité patrimoniale, elle entend se doter d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.

C'est pour réaliser l'étude préalable à la création de cette Z.P.P.A.U.P. que la présente mission a été lancée.

PORTEE DE LA MISSION

La présente étude a porté sur l'ensemble d'un large secteur urbain d'environ 400 hectares, défini comme zone d'application de la Convention Publique d'Aménagement (C.P.A., aire approuvée par le Conseil Municipal du 17 décembre 2003), dont l'étude et la gestion ont été confiées à la SAEML Territoires Charente.

Cette aire d'étude comprend l'ensemble du centre ville (le Plateau), une partie des quartiers de la rue Saint-Roch et de la Bussatte, ainsi que les faubourgs historiques situés en vallée, les faubourgs de l'Houmeau, de Saint-Cybard, de Saint-Martin, de Saint-Ausone, et une partie de la rue de Basseau. Elle embrasse donc la plus grande partie des quartiers caractérisés par un bâti dense et continu, contenant la plupart des éléments de patrimoine et ressources d'habitat de la commune. Le lotissement des glacis des rues de Montmoreau et Corderant a été adjoint à l'aire délimitée par la C.P.A.

En revanche on peut regretter que, du fait d'une coupure toute artificielle, un tissu encore dense et patrimonial soit resté en dehors de la zone d'étude situé à l'Est et au Sud : il serait judicieux en effet qu'à l'avenir les quartiers Bussatte et Saint-Roch, de la Tourgarnier et des casernes jusqu'à la limite communale, ainsi que les quartiers Saint-Gelais et des Bézinnes fassent l'objet d'une enquête complémentaire, pour les associer à la base de données patrimoniale du S.I.G. (système d'information géographique de la Ville) et les intégrer à la Z.P.P.A.U.P..

METHODOLOGIE

Il a été proposé que la mission se déroule en **quatre phases successives** :

- 1^o) Collecte et analyse documentaire, inventaire patrimonial complémentaire (paysage) et diagnostic technique des éléments constitutifs du patrimoine angoumois.
- 2^o) Elaboration des outils de préservation et de mise en valeur de ce patrimoine (opérationnels et réglementaires).
- 3^o) Montage du dossier de création de la Z.P.P.A. U.P.
- 4^o) Suivi du dossier tout au long de la procédure d'approbation jusqu'à son terme.

Le présent rapport rend compte des travaux exécutés au cours des phases d'études de la mission.

Angoulême est une vieille ville, bâtie au sommet d'une roche en pain de sucre qui domine les prairies où se roule la Charente. Ce rocher tient vers le Périgord à une longue colline qu'il termine brusquement sur la route de Paris à Bordeaux, en formant une sorte de promontoire dessiné par trois pittoresques vallées. L'importance qu'avait cette ville au temps des guerres religieuses est attestée par des remparts, par ses portes et par les restes d'une forteresse assise sur le piton du rocher. Sa situation en faisait jadis un point stratégique, également précieux aux catholiques et aux calvinistes.

Honoré de Balzac, *Illusions perdues*

